

Affiché le

ID: 059-200030633-20210702-DEC_2021_11-AU



Décision N°2021/11

<u>Objet</u>: Portant modification de la convention de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation d'un bâtiment communautaire à destination touristique à Rejet-de-Beaulieu

Avesnes-Les-Aubert Bazuel Beaumont-en-Cis Beauvois-en-Cis

Bertry Béthencourt Bévillers

Boussières-en-Cis Briastre

Busigny Carnières

Catillon-sur-Sambre

Caudry

Caullery Clary Dehéries

Élincourt Estourmel

Fontaine-au-Pire Haucourt-en-Cis

Honnechy Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis Le Pommereuil Ligny-en-Cis

Malincourt Maretz Maurois

Mazinghien Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Le titulaire du marché public mentionné ci-dessus, Cible VRD, a changé de coordonnées bancaires. Il a donc été nécessaire de modifier l'acte d'engagement afférent.

La présente modification n'a aucune incidence financière.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 08 juillet 2021 et de la publication le

08 juillet 2021

Vu,

Beauvois-en-Cis, le 08 juillet 2021

Le Président,

Maire du CATEAU-CAMBRESIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON